COUP DE POUCE CITOYEN "PERMIS DE CONDUIRE" ET "BREVET SECURITE ROUTIERE (BSR)" PAR LA MJC DE DOUAI

Il s'agit d'un dispositif s'adressant :

- aux jeunes de 17-25 ans (28 ans sur dérogation) pour le permis de conduire
- aux jeunes de 14-25 ans pour le BSR
- résidant dans les quartiers politique de la ville* sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) et du Coeur d'Ostrevent.

* pour savoir si votre lieu de résidence en fait partie, consultez le site suivant :
https://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche

C'est une aide de :

- 340 € maximum pour le permis de conduire accordée en 1 fois après avoir effectué 34 heures de bénévolat
- 300 € maximum pour le BSR contre 28 heures de bénévolat

La mission peut être effectuée dans une association, une structure sociale ou un service jeunesse dans les secteurs :

- culturels,
- sportifs,
- solidaires,
- environnementaux.

Dans un premier temps, un rendez-vous est à prendre avec un professionnel de la MJC.

Pour avoir plus d'informations :
https://mjcdouai.fr/coup-de-pouce-citoyen/
https://mjcdouai.fr/coup-de-pouce-citoyen/

MJC Douai – Point Info Jeunes & Vie Associative :
215 rue d'Arleux
59500 - Douai
https://mjcdouai.fr/